

Compléter le cadre ci-dessus avec les coordonnées du Comité concerné

REGLEMENT EPREUVE ROUTE SAISON : 2022

DATE : 17/07/2022

CLUB : US FRONTON

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) : Barbosa 06.59.08.83.54 ckef.barbosa@gmail.com

NOM DE L'EPREUVE (+ CP-VILLE) : Grand prix de Bouloc 2022 à BOULOC 31620

EPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE ✓ HORS REMISE DES DOSSARDS

- **ADRESSE COMPLETE :** Stade Municipal Rte de Villaudrie

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

- **NOM(S) Prénom(s) :** Barbosa

LONGUEUR	4.65	TYPE	Vallonné	OPENRUNNER	13166535
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}	/	/	/	/	3 Premiers de chaque catégories
2 ^{ème}	10 ^h 00	11 ^h 00	6	74.4	
3 ^{ème}	10 ^h 00	11 ^h 00	15	69.75	
4 ^{ème}	8 ^h 00	9 ^h 00	14	65.10	
5 ^{ème}	8 ^h 00	9 ^h 00	13	60.45	
Cadets	8 ^h 00	9 ^h 00	13	60.45	
Minimes	8 ^h 00	9 ^h 00	6	27.90	
Féminines		Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

Inscription sur place.

EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES FSGT ET AUX NON LICENCIES FSGT

• **TARIFS DES ENGAGEMENTS**

- **LICENCIES FSGT ADULTES :** 7 euros
- **LICENCIES FSGT MINIMES & CADETS :** 3 euros
- **NON-LICENCIES FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :** 10 euros
- **NON-LICENCIES MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :** 5 euros

Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition

OBSERVATIONS :

- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**